

Réunion de quartiers Charmois : Résidences St Charles/Cassiopée/Charmois/Château d'eau/Ardennes

COMPTE RENDU

LE 19 OCTOBRE 2022

RÉUNION ORGANISÉE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE RÉUNION	Externe
PARTICIPANTS	Habitants : une cinquantaine de personnes Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLLOT, Mme Francine COQUILLAUD, Conseillère déléguée au budget participatif, Mr Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative. Fonctionnaires : Mr Philippe MANSUY photographe service communication, Mme Isabelle PIERRON, service Démocratie participative. Excusés : Mr David Quillere directeur de Cabinet

Afin de vous informer sur les futurs **aménagements du « Pôle de l'eau »**, et **les travaux des nouvelles lignes de transport urbain**, vous avez été conviés à une rencontre avec Mr le Maire.

Un éco quartier « Pôle de l'eau » verra le jour.

De gros travaux ont déjà commencé avec la phase de désamiantage et la démolition du petit bâtiment hydraulique, ainsi que des études pour évaluer le coût de la démolition des « dromadaires ».

Ces démolitions engendrent des désagréments (bruit, vibration dans les murs) dans le quotidien des habitants de la Résidence Saint Charles qui sont au plus proche de ces travaux.

La ville souhaite que la construction d'un nouveau éco quartier se fasse avec un plan global sur l'ensemble du pôle de l'eau prenant en compte une démolition complète de tous les bâtiments industriels.

L'objet de cette réunion est d'avancer avec vous sur les objectifs de fonds.

Pour tous les nouveaux projets, la Ville demande aux promoteurs de prendre en compte les économies d'énergie, la mobilité urbaine, l'environnement et les besoins humains.

Que va t-on construire sur ces différents terrains (maisons, immeubles, parking, bâtiments municipaux, voiries, espaces verts ...) ?

Comment peut on relier les quartiers entre eux ?

C'est avec **vous** que nous allons travailler ce projet.

Rien ne sera décidé sans votre avis.

Propositions faites par les habitants :

- Il serait intéressant de pouvoir relier le parc du Charmois au parc Richard Pouille en toute sécurité peut être par une passerelle pour éviter de traverser la rue Gabriel Péri où la circulation est dense.

- La circulation et le stationnement étant compliqué dans l'avenue du Charmois le vendredi et le dimanche, jour de marché, il faudra en temps voulu faire une étude de circulation afin de bien situer l'entrée et la sortie du futur quartier, si l'entrée des voitures ne se fait plus par la rue Legras mais par une rue partant de l'avenue du Charmois.

- Le quartier allant subir une transformation, ne serait-il pas judicieux d'en profiter pour refaire le marché. Une partie des emplacements sont déjà couvertes, il pourrait être fait de même pour tout le reste et avoir ainsi un marché complètement couvert.

- Sera-t-il possible de garder un bâtiment industriel, afin que les générations futures sachent que sur Vandœuvre existait une usine de l'eau. Ce bâtiment pourrait accueillir le marché ou tout autre équipement municipal.

- La population sur Vandœuvre étant vieillissante, il serait intéressant d'étudier la possibilité de faire des logements pour seniors ainsi que des maisons médicalisées. Et pourquoi ne pas mélanger des étudiants, des seniors et des enfants ?

La deuxième information que Mr Le Maire veut donner aux riverains concerne les travaux des nouvelles lignes 1 et 5 des transports en commun.

Le TRAM actuel va être supprimé en avril 2023 et remplacé par des trolleys bus. La date de mise en service est prévue pour septembre 2024.

En attendant, pendant les travaux de la ligne 1, des bus doivent continuer à fonctionner. Ils vont donc passer provisoirement par les rues Briand, Péri et la rue de Maline en plus de la ligne 4.

A la mise en fonction des nouveaux trolleys bus sur la ligne 1 à la rentrée scolaire 2024, une ligne (nouvelle ligne 4) ira jusqu'à la zone de Roberval par l'avenue Leclerc, le Vélodrome et le boulevard de l'Europe. La nouvelle ligne 1 montera au CHU. La ligne 4 actuelle passera par un nouvel itinéraire vers Vand'Est puis Roberval pour éviter les doublons.

Depuis quelques années déjà, il existe sur Vandœuvre d'autres moyens de transports. Les habitants peuvent utiliser la citadine autour de Vandœuvre, le TAD qui est un transport à la demande et le CCAS propose « La Seniorita ». Cette dernière permet d'amener les personnes âgées à un spectacle, à participer à une activité associative. Ce service fonctionne de 13h30 à 17h00, mais les horaires peuvent évoluer si ce système fonctionne très bien.

Mr Le Maire explique un projet qui verra le jour dans le parc du Charmois : la création de la « **Maison de la chansons française** » appelée « **MaHicha** ».

En accord avec les joueurs de boules, une extension de le l'Orangerie donnant sur le côté du parking sera faite pour accueillir cette maison qui abritera un fond de disques anciens et les archives de nombreux chanteurs français.

Vandœuvre est la 2^e ville du département, 95 nationalités avec un point commun « la langue française ». Dans ce lieu, il n'y aura pas de spectacle, seulement des salles où chacun pourra rechercher au travers des chansons la poésie des mots. Elle sera fréquentée par des étudiants et des personnes en quête de savoir culturel. Ce projet a une renommée nationale.

Mr Le Maire conclut : Vandœuvre change, bouge grâce à de nouvelles constructions innovantes en termes de réductions des charges pour les habitants.

Le centre des Nations devrait être totalement réorganisé. **La zone commerciale où se trouve le magasin Boulanger** est en plein travaux. Il s'installera sur cette zone une maison médicale avec des pédiatres...

L'église Saint François d'Assise doit être vendue pour faire un complexe hôtelier avec spa.

Aujourd'hui on ne conçoit plus les projets municipaux comme il y a quelques années. Pour tous les projets naissant la concertation avec les habitants est une démarche nécessaire pour les élus.

La concertation avec les habitants et les élus sont la clé pour réussir un projet.

Des rencontres avec les riverains seront organisés régulièrement en fonction de l'avancement du projet.

En particulier un atelier va être proposé aux résidents des immeubles Saint Charles qui n'ont pas reçu l'invitation à ce conseil de quartier.

PS : Si vous considérez que des points importants ont été omis dans ce compte rendu succinct de ce conseil de quartier, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions le compléter.

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHEANCE ENVISAGEE